

CONCURRENCES

Janvier/Mars 2007

Coordination du public et du private enforcement. Combiner les avantages respectifs des procédures administratives et judiciaires

françaises, N. JALABERT-DOURY (*RD aff. Int. 6/2006, p. 803*)

Dans cet article, Nathalie Jalabert-Doury expose les différentes procédures, leurs avantages et leurs inconvénients, dont peuvent user les victimes de pratiques anticoncurrentielles pour en obtenir les preuves. Est ainsi examinée l'option du dépôt de plainte préalable auprès de l'autorité de concurrence qui dispose de moyens d'enquêtes importants et dont la décision viendra au soutien d'une demande en indemnisation devant le juge civil. La seconde option est celle de la saisine du juge civil à qui la victime pourra demander de saisir pour avis l'autorité de concurrence. Le soutien des autorités de concurrence auprès des juridictions a, par ailleurs, été renforcé récemment, en facilitant leur intervention en qualité d'*amicus curiae*. Enfin, l'auteur rappelle quelles sont les règles applicables aux communications aux tiers et aux juridictions des preuves détenues par les autorités de concurrence.

10. POLITIQUE INTERNATIONALE

Politiques de concurrence, N. Jalabert-Doury, L. NOUVEL et D. Le MAREC (*RD aff. Int. 6/2006, p. 803*)

La livraison 6/2006 de la toujours excellente chronique de Politiques de concurrence que tient à la Revue de droit des affaires internationales (RDAI/IBLI) Nathalie Jalabert-Doury avec Laurent Nouvel et Delphine Le Marec balaie, comme à l'habitude, l'actualité du droit communautaire de la concurrence, mais aussi celle des droits nationaux, y compris le droit américain, sans oublier les développements internationaux de la matière, avec un compte rendu de la conférence annuelle de l'ICN qui s'est tenue à Cape Town le 5 mai 2006. On notera dans la présente livraison une étude fort éclairante sur la coordination du public et du private enforcement.